



# **REGLEMENT INTERIEUR**

**2022/2023**

## **SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

### **FERME EQUESTRE DE LA TUILERIE**

- 1 – LES CONDITIONS D’ACCES**
- 2 – LE CONTENU**
- 3 – FONCTIONNEMENT**
- 4 – LES ASSURANCES**
- 5 – RUPTURE DE CONTRAT**
- 6 – INFORMATIONS IMPORTANTES**



## **1 – LES CONDITIONS D’ACCES :**

- Avoir le niveau galop 5
- S’inscrire aux tests d’entrée qui se dérouleront le vendredi 8 avril 2022 à la Ferme Equestre de la Tuilerie.
- Signer et parapher le Règlement Intérieur de la Section Sportive Scolaire. (Dépôt du dossier avant le 25 mars 2022)

## **2 – LE CONTENU :**

- Préparation aux examens fédéraux,
- Préparation à la compétition club et amateur, en Hunter, CCE, Dressage et CSO.
- Les cours comprennent des séances de type : mise en selle, école des aides, sauts d’obstacles, pratique en milieu naturel et cours théoriques.

## **3 – FONCTIONNEMENT DE LA SECTION SPORTIVE SCOLAIRE EQUITATION :**

- La Ferme Equestre de la Tuilerie reste responsable des activités et de ses élèves dans les horaires des cours d’équitation (2 séances de 2 h de pratique et une séance de théorie de 45 mn par semaine).
- **Vendredi 13 h/13 h 45 (théorie) ; Lundi 16/18h et Jeudi 16/18h (pratique à cheval) ATTENTION : A CONFIRMER A LA RENTREE**
- Les élèves sont placés sous l’autorité de Mrs Pierre et Baptiste SALAUN ,DESJEPS instructeurs, cavaliers de haut niveau, et François SALAUN B.E.E.S.1, B.F.E.2 Hunter, accompagnateur de tourisme Equestre .
- Chaque cavalier doit être titulaire de sa licence de pratiquant et de compétition club auprès de la Fédération Française d’Equitation. (Elle peut être demandée auprès de son club d’appartenance ou de la Ferme Equestre de la Tuilerie).



- Les élèves doivent avoir une tenue d'équitation correcte, une cravache, une bombe 3 points, 1 tapis de selle personnel et une trousse de pansage contenant : 1 étrille métallique, 1 étrille souple, 1 brosse dure, 1 brosse douce, 1 cure pied, 1 éponge, 1 époussette et 1 gilet protège dos, cravache et stick de dressage .
- Les élèves auront un casier à leur disposition. Un double de clé identifié restera à la Ferme Equestre de la Tuilerie.

#### **4 – LES ASSURANCES**

- Pour l'élève : assurance scolaire et licence fédérale
  - Pour les chevaux en propriété : assurance responsabilité civile du propriétaire
- Ces documents sont à déposer au bureau de la Ferme Equestre de la Tuilerie.

#### **5 – RUPTURE DE CONTRAT**

L'établissement scolaire ou le club sportif peuvent mettre un terme au contrat d'inscription à la section sportive scolaire en cas de manquement aux obligations de l'élève.

**Signatures**

Le .....

Tuteur légal 1

Tuteur légal 2

L'élève

Dirigeant centre équestre

Proviseur du lycée